



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2019 A 20 H

**Convocations** : 31 décembre 2018

**Étaient présents** : CORDIER Davy, GIRARDET Philippe, JACQUET PIERROULET Christophe, JACQUET PIERROULET Pascal, LIMOUSIN Nicolas, LOCATELLI Claudine, MAIRE Jean-Claude, MERCET Cyril, TROCCIN Marie-Lyse.

**Absente excusée** : VERNET Nathalie

**Absent non excusé** : BARRAND Olivier.

**Quorum** : 9 présents sur 11, le Conseil peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : LOCATELLI Claudine.

### Ordre du jour :

- Bail précaire avec le Syndicat pastoral,
- Subventions aux Associations
- Prévision travaux 2019,
- Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10 décembre 2018.

### **BAIL PRECAIRE AVEC LE SYNDICAT PASTORAL :**

Monsieur le Maire informe que lors d'un précédent conseil, suite à l'annulation de l'échange de terrain avec Monsieur DORNIER Gilbert, le Conseil avait souhaité réaliser un bail précaire pour le terrain situé au lieu-dit Communal de La Pria section A n° 1171 d'une surface de 1 ha 55 a 15 ca avec le Syndicat Pastoral.

Après renseignement auprès de la Chambre d'Agriculture, Monsieur le Maire explique aux Conseillers que l'établissement d'un bail précaire n'est pas réglementaire. Par conséquent, il faut établir un avenant au bail à ferme en vigueur qui a été signé le 24 février 2017 afin d'y inclure cette parcelle.

L'expose du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité

**ACCEPTE** de faire un avenant au bail pour inclure cette surface aux mêmes conditions que le bail initial.

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux Associations :

ADAPEI	60.00 €
DONNEURS SANG GILLEY	50.00 €
ENTENTE SPORTIVE DE SKI SAUGETTE	80.00 €
FOOT BALL	50.00 E
LA FESTIVE	600.00 €
LE HAUT SAUGAIS	600.00 €
TENNIS CLUB DU SAUGAIS	50.00 €

**PREVISION TRAVAUX :**

Réflexion pour les travaux d'aménagement de la Combe d'Hauterive suivant les finances de la Commune.

La séance est levée à 21 H 00

Le Maire,

MAIRE Jean-Claude

